



## **Bilan de la mise à disposition du public pour le projet de réalisation de sanitaires rue de la Mer à ESCALLES présenté par le Conseil départemental du Pas-de-Calais**

Conformément aux articles L122-14 et L123.19-1 du Code de l'Environnement, le Conseil départemental du Pas-de-Calais a mis à disposition du public le projet de réalisation des sanitaires rue de la Mer à Escalles.

La période de mise à disposition du projet pour le public s'est étalée du 23 juin au 10 juillet 2020 inclus, en mairie d'Escalles.

Le public a été informé de cette mise à disposition, par l'affichage, durant la période du 6 juin au 10 juillet 2020, d'un avis aux portes de la mairie et d'un panneau à fond jaune au niveau du lieu d'implantation du projet. Une publication de l'avis a été mise en ligne sur le site internet de la commune, et diffusée dans la presse locale (Nord Littoral et la Voix du Nord).

A l'issue de cette période, aucune observation n'a été exprimée sur le registre mis à la disposition du public en mairie d'Escalles.

### **Bilan de la mise à disposition :**

La mise à disposition a permis au public de prendre pleinement connaissance du projet de réalisation des sanitaires rue de la Mer à Escalles. L'absence d'observations permet l'avancement du projet et la poursuite des démarches nécessaires telles que les procédures administratives imposées par le code de l'environnement.